

Rapport annuel 2022

2864 m au-dessus du bruit
avec le Club Alpin Suisse CAS

Photo: Pizzo Barone, vue direction massif des Mischabel

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Sommaire



3	Association centrale: préface
5	Cabanes et Infrastructure
9	Sport populaire
12	Direction
17	Sports de compétition
20	Digitalisation & IT
23	Marketing
27	Finances et Services Comptes annuels
28	Comptes annuels

L'année 2022 pour le CAS: beaucoup de positif, mais aussi quelques projets en chantier

Sans sections, pas de CAS – et sans bénévoles, les sections ne peuvent pas fonctionner. A la page 12, un président et une présidente de section nous expliquent comment ils font face aux exigences croissantes de la gestion d'une section du CAS et où se situent les limites du bénévolat.

L'eau est un bien précieux, mais aussi une ressource limitée. Plusieurs cabanes du CAS ont en fait l'expérience durant l'été chaud et sec de 2022. Dans l'entretien de la [page 5](#), un membre de la commission des cabanes explique à quelles exigences liées à l'approvisionnement de l'eau devront faire face à l'avenir les cabanes du CAS.

Avec le nouveau design de la revue de l'association, nous avons osé un changement de paradigme sur la base d'une enquête menée auprès des membres. Grâce au changement de papier, plus écologique, et à la réduction du nombre d'éditions, de dix à six, nous contribuons à la mise en œuvre de la stratégie climatique du CAS et remplissons l'objectif de réduction des coûts. En ce qui concerne la qualité des images et du contenu, toutefois, aucune concession n'est faite: la revue «Les Alpes» doit continuer à être la vitrine du CAS même après son relooking. Plus d'informations à ce sujet à la [page 23](#).

L'introduction du nouveau logiciel ERP Navision est un sujet quelque peu fâcheux. Certains des éléments centraux tels que la gestion des membres ou l'administration des courses ne fonctionnent toujours pas parfaitement, ce qui entraîne une charge supplémentaire considérable non seulement pour les collaboratrices du Secrétariat administratif, mais aussi pour les responsables des membres et les préposées aux courses dans les sections. Nous sommes contents que la situation ait pu se stabiliser entre temps. Ce qui est en revanche positif, c'est le succès de la nouvelle application du CAS et l'ajout d'importantes fonctions qui augmentent la sécurité en montagne. Pour les découvrir, rendez-vous à la [page 20](#).

Près de 3000 personnes ont participé à l'une des offres de formation ou de course du CAS. Nos formatrices suivent les nouvelles tendances en matière de sports de montagne et adaptent les contenus des formations en conséquence. Ces dernières années, des cours sur la préparation mentale ou l'environnement ont été ajoutés à la liste. Mais on retrouve aussi des indémodables qui sont appréciés et qui affichent le même succès depuis plus de cinquante ans. Vous pouvez en apprendre davantage à la [page 9](#).

Depuis la fin de la pandémie de coronavirus, les compétitions d'escalade et de ski-alpinisme peuvent de nouveau avoir lieu sans restriction. Il est fondamental d'offrir un encadrement optimal pour que nos athlètes puissent exploiter pleinement leur potentiel. C'est pourquoi le domaine Sports de compétition a mis à disposition plus de ressources en personnel l'année passée. Plus d'informations à ce sujet à la [page 17](#).



Stefan Goerre, président central

«Les défis de l'année passée ont entraîné des répercussions financières pour le CAS.»

Les défis de l'année passée ont entraîné des répercussions financières pour le CAS: les comptes annuels se soldent par un léger déficit. Pour plus de détails, vous pouvez consulter les comptes annuels à la [page 27](#).

Dernier point, mais pas le moindre, je tiens à remercier chaleureusement, au nom du Comité central et de l'équipe du Secrétariat administratif, toutes les personnes exerçant une fonction dans les sections pour leur énorme engagement, les plus de 180'000 membres actuels pour leur fidélité envers le CAS ainsi que nos sponsors et les autres personnes qui nous soutiennent pour leur confiance accordée. Nous espérons pouvoir compter sur vous aussi en 2023!

Stefan Goerre
Président central



2800 m au-dessus de la salles de grimpe
ressens l'énergie des montagnes.

«L'accès à l'eau courante en cabane n'est plus chose acquise»

Un hiver peu enneigé et un été caniculaire et sec: l'année 2022 nous a donné un avant-goût de ce qui devrait nous attendre régulièrement à l'avenir. Dans certaines cabanes, l'eau s'est faite rare ou s'est carrément épuisée. La commission Cabanes du CAS réfléchit intensément à la manière d'assurer l'approvisionnement en eau à l'avenir, que ce soit au moyen de citernes, de dépôts à neige ou d'une bouteille d'eau supplémentaire dans le sac à dos des hôtes. Peter Spillmann, membre de la commission, évoque les défis et les écueils.

CAS: Que reprenez-vous de l'été 2022?

Peter Spillmann: La fonte très précoce de la neige en montagne. Dès le mois de mai, le manteau neigeux avait disparu jusqu'à des altitudes élevées, et plus tard, les glaciers ont fondu jusqu'à la zone d'accumulation. A cela est venu s'ajouter le manque de précipitations lors des canicules de juin et juillet. Durant mes vacances en Valais, le débit élevé des torrents alimentés par les glaciers m'a frappé. En tant que membre de la commission Cabanes, je me suis senti concerné par cette situation. La presse et des gardiennes de cabanes inquiètes m'ont en outre interpellé à plusieurs reprises.

Serait-ce un avant-goût de l'avenir?

Les résultats des recherches sur le climat indiquent que même si l'on protège rigoureusement le climat, il faut s'attendre à une augmentation des températures. Cela signifie qu'il y aura probablement moins de neige en hiver. Selon ces prévisions, si les précipitations augmentent en hiver, elles ne suffiront pas à compenser la disparition précoce de la neige, d'autant plus que les précipitations hivernales se manifestent de plus en plus sous forme de pluie. On estime en outre que les étés seront plutôt secs et que les conditions météorologiques extrêmes seront plus fréquentes. A ce titre, l'été 2022 devrait préfigurer l'avenir. Il convient cependant aussi de se souvenir de l'été 2021, qui a justement incarné l'autre extrême avec de très fortes précipitations en été.

Pourquoi l'eau commence-t-elle à manquer en altitude?

C'est en premier lieu le manque de neige qui nous prive d'un réservoir saisonnier. La fonte importante entraîne en outre la disparition des glaciers, lesquels agissent comme des réservoirs d'eau à long terme. Les périodes de sécheresse en été sont par ailleurs plus fréquentes.

Comment avez-vous personnellement vécu la situation dans les cabanes du CAS?

J'ai séjourné à la Salbithütte SAC. Celle-ci a effectivement manqué d'eau au début du mois d'août car la source s'est tarie. Grâce à une capacité suffisante de la citerne, la phase de sécheresse a pu être surmontée jusqu'à ce que la source rejaillisse après des précipitations et que la cabane puisse être approvisionnée. Sans ces dernières, la cabane aurait dû être fermée.



Peter Spillmann, ingénieur diplômé, membre de la commission Cabanes du CAS

«Le CAS ne veut en aucun cas que de l'eau soit héliportée en montagne.»

Comment réagissez-vous à cette situation?

C'est très regrettable et cela nous affecte lorsqu'une cabane doit être fermée à cause du manque d'eau. La nature en montagne est toutefois ainsi faite. Nous devons nous adapter à ces changements. Au sein de la commission Cabanes, nous travaillons sur différents concepts visant à économiser l'eau et à améliorer les possibilités de stockage, comme l'augmentation de la capacité des citernes, c'est-à-dire des réservoirs supplémentaires, ou encore au moyen de dépôts à neige, comme cela a été testé avec succès à la Chamonna Lischana CAS.

Combien de cabanes du CAS ont manqué d'eau au cours de l'été 2022? Combien seront-elles à l'avenir?

Je présume que 10 à 15% de toutes les cabanes étaient concernées. Le nombre futur dépendra non seulement de l'évolution du climat, mais aussi des mesures techniques et des optimisations dans les cabanes elles-mêmes.

Comment les gardiennes de cabanes gèrent-ils/elles cette situation?

Les gardiennes de cabane et les sections, en tant que propriétaires de ces édifices, sont conscientes de l'importance d'un approvisionnement en eau qui fonctionne et s'engagent dans ce domaine. La commission Cabanes et le Secrétariat administratif facilitent les contacts entre les cabanes qui connaissent une situation similaire afin que le savoir-faire puisse être transmis. Sans eau, l'exploitation d'une cabane est impossible.

Quelles solutions ont pu être mises en œuvre à court terme?

Des citernes mobiles supplémentaires ont été installées, par exemple à la Britanniahütte SAC ou à la Dossenhütte SAC. On a en outre réhabilité d'anciens captages d'eau qui n'étaient plus utilisés, par exemple à la Kröntenhütte CAS.

Quelle est la stratégie du CAS à long terme?

Il souhaite assumer ses responsabilités et réduire à zéro ses émissions de gaz à effet de serre. A cet égard, l'approvisionnement en eau joue justement un rôle important puisque l'eau potable collectée localement est servie dans les cabanes sous forme de thé et de sirop à la place des boissons en bouteilles PET et en canettes acheminées de l'extérieur.

Quel est, selon vous, le plus grand défi à relever?

La création de possibilités de stockage en fin de saison et pour pallier les périodes de sécheresse en plein été.

Peter Spillmann

Peter Spillmann est géologue et travaille pour la société Geotest. Depuis 2020, il est membre de la commission Cabanes du CAS, responsable de la géologie, des dangers naturels géologiques et de l'approvisionnement en eau.

Quels sont les coûts prévus par le CAS?

Il n'est pas possible de le chiffrer de la sorte. Lors de chaque projet de transformation de cabane, on investit également dans l'approvisionnement en eau, notamment dans la production, c'est-à-dire l'optimisation des captages, la création de redondances et de possibilités de stockage. La consommation est, elle aussi, examinée et optimisée grâce à l'installation de toilettes sèches, de lave-vaisselle, d'installations sanitaires, etc.

Quels sont les résultats de l'état des lieux réalisé par le CAS?

L'évaluation est encore en cours. Les résultats seront présentés dans le courant de l'année 2023 et constitueront la pierre angulaire de notre gestion future de l'eau potable dans les cabanes du CAS.



Un tuyau suspendu dans les airs permet d'approvisionner la Camona da Cavardiras CAS avec l'eau d'un névé.

Devons-nous nous attendre à ce que des cabanes soient fermées par pénurie d'eau?

C'est tout à fait possible à l'avenir. Des cabanes ont déjà dû être fermées, voire déplacées, en raison des dangers naturels, par exemple la Trifthütte SAC ou la Mutthornhütte SAC. Il est tout à fait possible que des sites doivent être abandonnés en raison du manque d'eau. Mais pour l'instant, à ma connaissance, il n'est question de cela pour aucune des 153 cabanes du CAS.

Les hôtes devront-ils à l'avenir emporter plus d'eau dans leur sac à dos? Ou le CAS veut-il hélicopter de l'eau en montagne?

Le CAS ne veut en aucun cas que de l'eau soit hélicoptée en montagne et encore moins pour la chasse d'eau des toi-

lettes. Cela est en totale contradiction avec l'objectif d'une «exploitation durable des cabanes», ou avec la stratégie climatique du CAS, et n'est sans doute pas non plus défendable économiquement. Il se peut toutefois que l'on demande au client d'emporter une seconde gourde de chez lui pour la course du lendemain. Ce que nous ne souhaitons pas, c'est que l'hôte doive acheter une eau minérale coûteuse, livrée par hélicoptère, pour se brosser les dents.

A quels changements les hôtes doivent-ils s'attendre à l'avenir?

Ils doivent s'attendre à des ajustements de l'exploitation des cabanes en fonction de la situation en cas de pénurie d'eau. Des appels à économiser cette dernière sont également possibles. L'accès à l'eau courante en cabane n'est plus chose acquise.

Que souhaitez-vous pour l'avenir?

Quantité de belles journées en montagne et d'agréables séjours dans des cabanes gérées de manière durable.

Rétrospective

Les autres avancées du domaine Cabanes et Environnement

Cabanes

- En 2022, un symposium des cabanes a été organisé pour la première fois.
- Totalisant 374'295 nuitées, l'année 2022 est la meilleure année absolue en 159 ans d'histoire du CAS.

Environnement

- Le coup d'envoi de la mise en œuvre de la stratégie climatique CAS adoptée en 2021 a été donné, avec notamment un projet pilote qui passe au crible le bilan CO₂ de neuf cabanes et sept sections.
- En ce qui concerne le libre accès, le CAS a obtenu des succès partiels: pour la réserve naturelle du Tschingelsee dans le Kiental, le canton a renoncé à une obligation générale de suivre les chemins, l'escalade sur glace y demeure donc possible. Lors de la révision partielle de la loi sur la chasse, le Parlement a refusé de changer le nom des «districts francs» en «sites de protection de la faune sauvage».
- «Connaître les Alpes» a continué à se développer: en 2022, 18 classes scolaires ont passé une semaine hors-cadre dans une cabane du CAS.

Perspectives

Cabanes

- Dans le cadre de la stratégie climatique du CAS, les cabanes du CAS gardées doivent réduire leurs émissions de CO₂ de 50% d'ici à 2030. La stratégie pour une exploitation durable des cabanes en constitue un volet. Un autre est le projet «Cabanes 2050», qui examine l'avenir des cabanes du CAS en cas de disparition des glaciers et de dégel du pergélisol.

Environnement

- La pression exercée sur les Alpes par le développement de nouvelles installations de production d'énergie est énorme. Le CAS tente, en dialogue avec tous les acteurs, d'œuvrer pour que les paysages jusqu'ici inexploités soient épargnés.
- L'initiative «Villages d'alpinistes» doit être étendue des Grisons à d'autres régions des Alpes suisses.

Culture: En 2023, le CAS décernera à nouveau son prix d'art d'un montant de 10'000 francs. Les préparatifs en vue de l'exposition d'art du CAS de 2025 sont par ailleurs en cours.



2100 m au-dessus de la vague de chaleur
avec le portail des courses du CAS

Grand enthousiasme des jeunes membres pour les cours de sports de montagne classiques

En 2022, environ 2900 personnes ont participé à une offre de formation ou de course du CAS. La formation de cheffe de courses est très appréciée. Cette mission centrale de notre club a une fonction essentielle, même 50 ans après son introduction: nous soutenons ainsi soutenir les sections dans le domaine des courses, offrir la possibilité aux membres de pratiquer des sports de montagne de manière autonome et leur permettre de participer à des sorties avec des cheffes de courses.

Dans l'offre de cours du CAS, il y a des indémodables qui sont appréciés depuis des années et pris d'assaut en automne, dès que le nouveau programme sort: cours de courses à ski, cours de formation rocher et glace ainsi que formation de cheffes de courses et formation J+S. Ceci nous montre une chose: la formation dans les disciplines de sports de montagne classiques est encore et toujours demandée par nos membres. Il est par ailleurs très réjouissant de constater que le domaine de formation des cheffes de courses du CAS, notre activité principale, est si fortement sollicité. Au moment de son introduction il y a environ cinquante ans, cette formation du CAS, facultative à l'époque, avait comme objectif principal de définir un standard et de garantir ainsi plus de sécurité en montagne. Les cheffes de courses formées devaient organiser des courses dans les sections de manière autonome et en être les guides pour ainsi offrir une plus-value aux membres.

Nous pouvons aujourd'hui fièrement dire que nous avons atteint cet objectif. Avec l'introduction en 2010 de formation et de cours de répétition obligatoires pour les cheffes de courses, nous avons marqué une étape importante pour maintenir une qualité élevée de nos services.

Cependant, nous devons constater une chose: il est de plus en plus difficile de trouver des personnes pour réaliser le travail bénévole. C'est un défi pour les sections de motiver des membres pour l'activité de cheffe de courses. Nous essayons de soutenir les sections en proposant à l'avenir une formation sous forme de modules et en introduisant de nouvelles méthodes de formation. Le temps consacré par les participantes devrait ainsi être réduit tout en gardant un niveau de formation élevé.

Qu'est-ce qui fonctionne et que faut-il améliorer?

En 2022, environ 2900 personnes ont participé à l'une de nos 300 offres. La palette de cours de formation proposés s'est élargie au fil des années. En été, nous proposons non seulement des cours roche et glace, d'escalade sportive ou de randonnée, mais nous offrons désormais régulièrement des cours de VTT et des offres de trail running, d'entraînement mental et sur l'environnement alpin. En hiver, les cours de courses à ski, de technique de ski et les cours avalanches sont complétés par des cours de raquettes, d'escalade sur glace et d'orientation. Ce qui est important, c'est de tou-



Martin Schmid, chef du secteur Organisation des cours

«Ce qui est important, c'est de toujours garder un œil ouvert, d'observer les nouvelles tendances.»

jours garder un œil ouvert, d'observer les nouvelles tendances, d'identifier les besoins de nos membres et de se demander si l'offre pourrait fonctionner au CAS. Certains cours ont un succès surprenant, comme le cours «survivre en cas de détresse», que nous avons au programme depuis dix ans. D'autres cours ont plus de peine à convaincre, par exemple l'escalade sportive et les raquettes. Selon nous, cela s'explique ainsi: les grimpeurs en salle commencent en général à grimper en extérieur en privé, car ils maîtrisent déjà les compétences de bases. Nous avons donc adapté notre programme en proposant des voies alpines de plusieurs longueurs. En ce qui concerne les raquettes, nous avons constaté que beaucoup de randonneurs ne sont pas conscients du danger d'avalanches sur le terrain, raison pour laquelle nous avons mis en place pour la première fois en 2022 une formation avalanches destinée spécifiquement aux personnes qui pratiquent la randonnée en raquettes.

Il est important pour nous de proposer des cours qui répondent au mieux aux besoins. Les cours sont donc divisés par niveau: il y a des offres pour les débutantes en milieu alpin tout comme pour les alpinistes expérimentées. Les courses d'application nouvellement introduites en 2022 viennent compléter et relier les cours de différents niveaux:

les participantes sont encadrées par des professionnelles qui leur offrent la possibilité d'appliquer et de consolider les connaissances acquises lors de cours de formation.

Maintenir une qualité de cours élevée

En 2022, 94% des participantes étaient des membres du CAS. Ce chiffre est stable depuis des années. Il en va de même pour la répartition selon l'âge: plus de 40% se situent entre 25 et 35 ans. De plus, le taux de réalisation des cours est lui aussi élevé: 93% des cours ont eu lieu l'année dernière. Ce taux ne va pas de soi, surtout quand on sait que des influences externes, comme la météo, les conditions, le dégel du pergélisol ou la disponibilité restreinte des guides de montagne en tant que cheffes de courses durant la haute saison, entrent en jeu. Il est important pour nous de maintenir la qualité des cours du CAS élevée. Répondre aux exigences toujours plus grandes des participantes en fait partie. Notre plus grande motivation à l'administration des cours est la suivante: contribuer chaque jour à ce que les gens puissent être en montagne et dans la nature de manière autonome et avec joie.

Martin Schmid

Chef du secteur Organisation des cours

2022	Nombre	%
Participant·es au cours		
Total	2870	+ 20%
Nombre de membres	2696	94%
Allemand	2257	79%
Français	586	20%
Femmes	1086	38%
Hommes	1782	62%
25-55 ans		81%
Offres de cours		
Total	292	+ 21%
Formation de base	213	73%
Formation de monitrice du CAS	46	16%
Formation J+S	33	11%
Taux de réalisation	environ	90%
Langue du cours		
Allemand		70%
Français		18%
Allemand/français		12%

Rétrospective

Les autres avancées dans le domaine Sport populaire

- Une nouvelle édition des manuels incontournables *Sports de montagne d'été* et *Sports de montagne d'hiver* a été publiée.
- En collaboration avec le groupe d'experts «Sécurité sports de montagne», le CAS a élaboré et publié l'*aide-mémoire Techniques et tactiques courses de haute montagne*.
- Un cours de cadres a eu lieu à Macolin. Le cadre du cours a en outre été complètement révisé.
- Le module de conduite, obligatoire depuis 2020 pour la formation de cheffe de courses, a été révisé et relancé.

Perspective

- Un manuel sur la randonnée alpine va être publié.
- Un concept pour le sport populaire va être élaboré par Swiss Olympic.
- Plusieurs mesures pour la mise en œuvre de la promotion de la jeunesse sont prévues (par exemple FAQ en ligne, plateforme d'échange numérique, formation continue spécifique pour l'alpinisme juvénile).
- Des offres pour la promotion de l'inclusion des personnes handicapées en montagne vont être élaborées.
- Un essai pilote d'un cours de monitrice VTT est prévu.



3540 m au-dessus du plongeoir
immerge-toi dans le monde des montagnes.

Le bénévolat a-t-il atteint ses limites?

Au cours des vingt dernières années, le CAS a connu une croissance considérable: alors qu'en 2002, le club enregistrait encore environ 100'000 membres, il en comptait déjà 138'000 en 2012, et dix ans plus tard, plus de 172'000. Nous avons demandé à deux sections comment elles gèrent cette croissance et si un engagement purement bénévole suffit encore à assumer les tâches croissantes.

La section Einsiedeln comptait près de 700 membres en 2013, elle en recense désormais près de 1000. La section Gruyère comptait environ 2100 membres il y a à peine dix ans, elle en recense désormais près de 3000. Quels en sont les effets?

Christine Meier Zürcher: Dans la section Einsiedeln, une large base de membres est fortement attachée à la section. Sur près de 1000 membres, 170 ont assisté à l'assemblée générale l'année dernière et je pense que tous ces derniers se sont engagés d'une manière ou d'une autre au cours de leur appartenance à la section, ce qui m'impressionne beaucoup! L'un de nos défis est de faire comprendre cet attachement aux nouveaux venus. Avec la procédure d'admission en ligne par le biais de l'Association centrale, nous ne sommes plus en contact direct avec tous les nouveaux membres de la section. Par rapport à l'ancien système de parrainage ou au statut d'invité, nous explorons et recherchons de nouvelles voies.

Pascal Monteleone: Evidemment, une augmentation du nombre de membres de 35% en 10 ans se fait directement sentir, essentiellement sur le travail administratif de notre responsable des membres, mais également sur la demande en prestations qui augmente très sensiblement. D'autant plus que si nous avons un taux de croissance parmi les plus élevés sur l'ensemble des sections, nous avons aussi une proportion de membres actifs réjouissante. Plus de 30% de nos membres prennent part chaque année aux courses de la section ou au gardiennage dans l'une de nos cabanes.

Comment gérez-vous cette situation?

Christine Meier Zürcher: C'est dans le domaine des courses que nous vivons le changement le plus net. Le rapport entre l'offre de courses et les participantes a longtemps été positif. Ces dernières années, nous avons élargi le programme des courses, mais pas en proportion de l'augmentation des membres. Nous constatons désormais que plusieurs courses sont complètes et que nous ne connaissons pas les participantes inscrites. Ce sont là de nouvelles expériences et les cheffes de courses doivent s'investir davantage dans la préparation.

Pascal Monteleone: Le cœur de nos activités se concentre sur la mise à disposition d'un programme de courses et de formations riche et attrayant. Pour absorber l'augmentation du nombre de membres, nous cherchons à former de nou-



Christine Meier Zürcher, présidente de la section Einsiedeln.

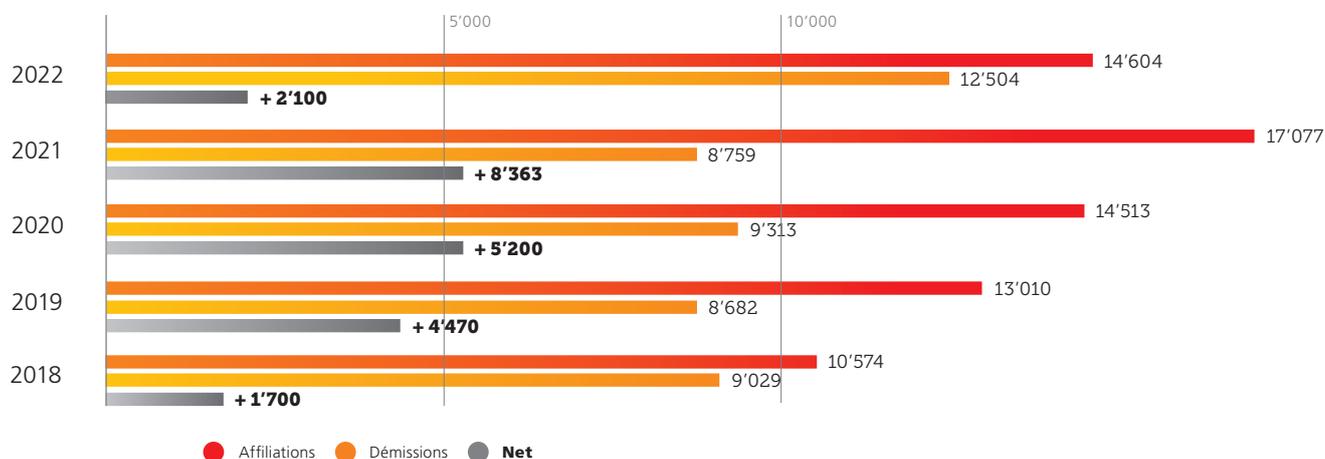
«Les évolutions sont le propre d'une section vivante.»



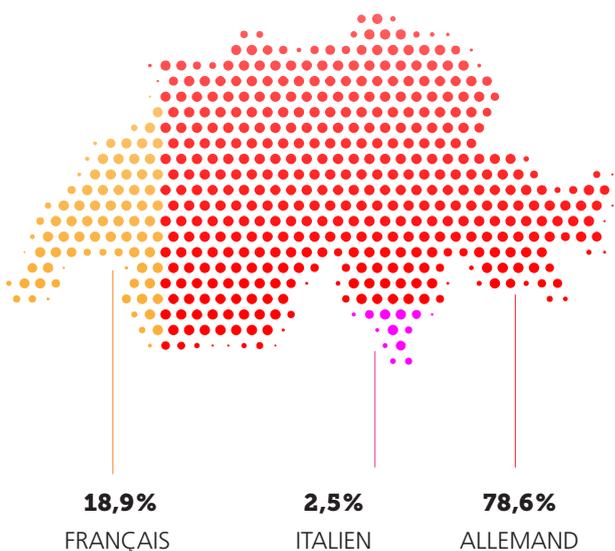
Pascal Monteleone, président de la section Gruyère.

«Nous manquons de structure et d'efficacité dans notre travail.»

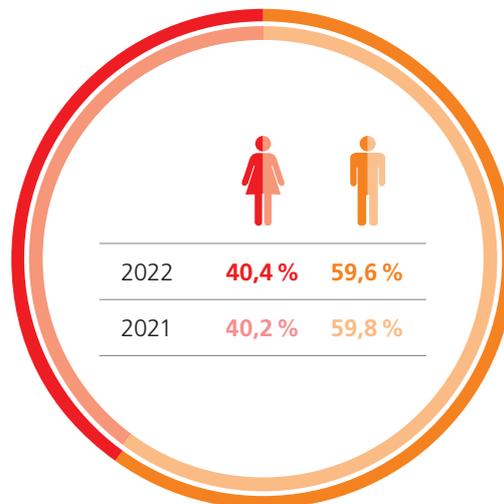
AFFILIATIONS ET DÉMISSIONS TOTALES



RÉPARTITION PAR LANGUE



RÉPARTITION PAR GENRE



veaux/nouvelles cheffes de courses dans toutes les disciplines. Les candidates sont repérées et sollicitées parmi les participantes à nos quelques 300 courses annuelles. Plus de cheffes de courses signifie plus de courses au programme. Aujourd'hui, nos programmes de formations d'hiver et d'été (initiation, courses d'application, courses de perfectionnement) rencontrent un vif succès. Et chaque jeudi, chaque samedi et chaque dimanche nous proposons une course exigeante et une course moins exigeante. Malgré cette offre importante, un grand nombre de courses sont complètes et certains membres sont malheureusement parfois refusés.

Qu'en est-il de l'esprit de club?

Christine Meier Zürcher: Selon moi, la culture du club est plus clairement influencée par les changements sociaux que par le nombre croissant de membres. Si ces derniers considéraient la section comme une simple entreprise de services, l'esprit du club changerait radicalement ou la section ne pourrait plus fonctionner sous sa forme actuelle.

Pascal Monteleone: Comme dans toutes les «grandes» sections du CAS, l'esprit du club comme une bande de copains, que l'on pouvait parfois avoir avant, a changé. Avec 3000 membres, tout le monde ne se connaît pas, et on ne peut pas connaître tout le monde. Si la convivialité, le plaisir

et la sécurité sont les maîtres-mots dans nos courses, on constate chez certaines participantes une attitude de consommatrice parfois déplaisante.

Le bénévolat a-t-il atteint ses limites?

Christine Meier Zürcher: Les membres de la section s'engagent en tant que cheffes de courses, dans les colonnes de sauvetage, dans les équipes de cabane, lors des corvées, au sein du comité et dans de nombreuses autres activités. Actuellement, nous gérons la vie du club sans indemnisation. En tant que petite section, nous bénéficions de liens personnels et nous parvenons (encore) à maintenir une culture du donnant-donnant. La valeur ajoutée peut s'avérer très variée: expériences communes, joie, apprentissage et épanouissement, sens, appartenance, estime et bien d'autres choses encore. Ce serait merveilleux si nous pouvions maintenir cette culture vivante et, en particulier, y attirer des membres plus jeunes; c'est aussi une tâche importante du comité et des personnes clés de la section.

Pascal Monteone: Le problème n'est pas le bénévolat en soi, mais plutôt les compétences et l'engagement que les membres d'un comité ou d'une commission sont prêts à mettre à disposition de la section. Je dis souvent à mes collègues que ce n'est pas parce qu'on est des bénévoles que nous ne devons pas faire les choses de manière professionnelle. Ce message n'est pas perçu de la même façon par tous. Aujourd'hui, pour une association de 3000 membres avec six cabanes à gérer, à exploiter et à entretenir, avec une colonne de secours et avec un groupement jeunesse actif, nous manquons de structure et d'efficacité dans notre travail. Les limites du bénévolat sont peut-être là. Les difficultés rencontrées avec les outils du CAS central tel que le Portail des membres contribuent aussi à ces limites.

Une professionnalisation s'impose-t-elle?

Christine Meier Zürcher: Parmi les multiples engagements, il y a des domaines d'activité où le bénévolat exige déjà un haut niveau de professionnalisme. Par exemple, lors de la transformation d'une cabane, il ne suffit pas d'avoir «seulement» des petites mains et des aides, il faut des spécialistes. Heureusement, nous avons pu faire appel à un architecte membre du club et à divers artisans.

Les partenariats avec des organisations professionnelles, en particulier avec le CC, sont très importants. Le système de formation de l'Association centrale constitue une base importante, que nous complétons par des cours internes à la section et par l'implication de nos guides de montagne. Nous utilisons également de manière intense le Portail des courses et attendons un soutien supplémentaire pour la numérisation. Une collaboration tout aussi efficace se manifeste dans le domaine du sauvetage, où le SAS, la Rega et la police sont des partenaires importants pour nous, les bénévoles.

Pascal Monteone: Oui, l'engagement d'un ou d'une secrétaire pour assumer le secrétariat, la gestion des membres, la rédaction du bulletin ou la maintenance d'un site Internet (pourquoi pas en collaboration partielle avec d'autres sections) pourrait soulager le travail d'un comité. Mais cette solution n'est pas souhaitable parce qu'elle mettrait en péril le principe même du bénévolat. Les membres qui s'engagent sans dédommagement pourraient se sentir lésés. Cette solution n'est pas non plus dans l'esprit d'une association comme le CAS. Pourtant, la difficulté croissante à trouver des personnes compétentes prêtes à donner de leur temps et de leur énergie pourrait changer la donne.

Voulez-vous continuer à vous développer?

Christine Meier Zürcher: Les évolutions sont le propre d'une section vivante. Les nouveaux membres, qui augmenteront peut-être aussi la diversité, sont les bienvenus. Il est souhaitable de partager nos contenus: la passion du «mitänand z'Bärg gou» (aller ensemble en montagne), se déplacer avec respect lors des courses et dans la nature, s'engager dans la vie du club. Aujourd'hui encore, la plupart des membres sont issus des environs immédiats. Cette proximité peut favoriser l'attachement à la section et faciliter l'accès aux courses et à la vie du club. Je suis confiante que nous parviendrons à créer des relations et à continuer à attirer des membres aussi intéressés qu'engagés, avec des bénéfices mutuels, au sein de notre section.

Pascal Monteone: La section Gruyère ne cherche pas à s'agrandir à tout prix. Son but est simplement de satisfaire tous les membres qui s'y inscrivent et qui nous font confiance en proposant un programme d'activités attrayant. La sensibilisation à la protection du cadre alpin est aussi essentielle. Dans ce sens elle va continuer à se développer.

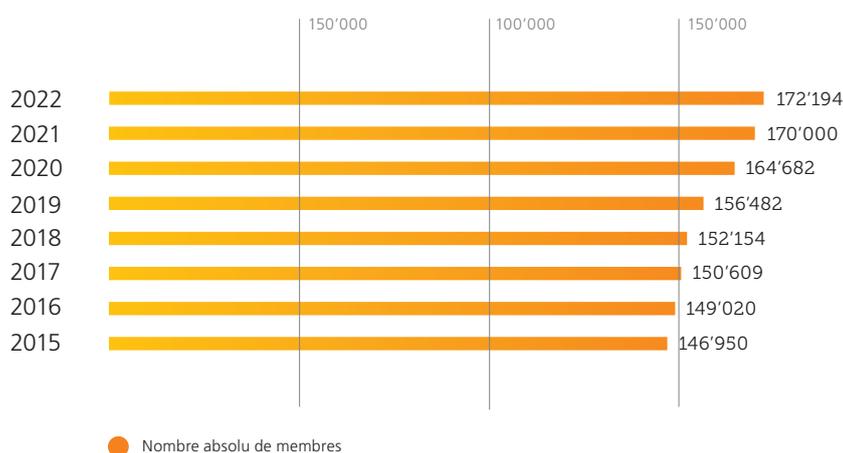
Section Einsiedeln

En 1903, des passionnés de montagne ont fondé la sous-section Einsiedeln de la section Mythen. En 1905, elle s'est séparée de la section mère. Christine Meier Zürcher est depuis 2021 la présidente de cette section de Suisse centrale qui compte près de 1000 membres.

Section Gruyère

La section Gruyère a été fondée en 1922. Comptant aujourd'hui près de 3000 membres, elle est la plus grande section du canton de Fribourg et fait partie des 15 sections du CAS qui recensent le plus de membres. Pascal Monteone la préside depuis janvier 2021.

NOMBRE DE MEMBRES


**Membres du Comité central
au 31 décembre 2022**

Prénom	Nom	Section	au CC depuis
Stefan	Goerre	Section Olten	2019
Heinz	Frei	Section Brugg	2015
Philippe	Aubert	Section Neuchâteloise	2015
Tanja	Bischofberger	Section Piz Terri	2016
Menk	Schläppi	Section Oberhasli	2017
Elisabeth	Chatagny	Section Moléson	2019
Thomas	Kühne	Section Uto	2019
Andreas	Schweizer	Section Bodan	2020
Petra	Klingler	Section Uto	2021

**Membres de la direction
au 31 décembre 2022**

Prénom	Nom	Domaine
Daniel	Marbacher	Secrétaire général
Doris	Rechsteiner	Cheffe du domaine Marketing, suppl. du secrétaire général
vacant		Chef du domaine Digitalisation & IT
Marcel	Kraaz	Chef du domaine Sport populaire
Urs	Stöcker	Chef du domaine Sports de compétition
Philippe	Wäger	Chef du domaine Cabanes et Environnement
vacant		Chef du domaine Finances et Services

Rétrospective:
Les autres avancées au Secrétariat administratif

- L'année a été marquée par des incertitudes (covid-19, guerre, inflation, crise énergétique), lesquelles ne passent pas inaperçues non plus au sein du CAS.
- La Conférence des présidents et l'Assemblée des délégués ont à nouveau pu être tenues normalement.

Perspectives:

- Les nouveaux statuts du CAS ont été révisés et seront soumis au vote lors de l'AD 2024.
- L'Assemblée des délégués et la Fête centrale auront lieu à la mi-juin au Weissenstein.
- La direction compte deux nouveaux membres: Reto Giger (Digitalisation & IT) et Christoph Röthlisberger (Finances et Services).



2040 m au-dessus des bouchons
tu fixes ton propre rythme.

Plus de ressources pour les athlètes

Depuis mi-2021, les sports de compétition forment de nouveau un domaine à part entière au sein du CAS. Nous avons consacré ces derniers mois à réorganiser les trois secteurs Escalade sportive, Ski-alpinisme et Escalade sur glace et surtout à recruter de nouveaux entraîneurs pour les deux disciplines olympiques. Notre objectif principal est de garantir la meilleure des prises en charge possible pour les athlètes.

L'une des tâches principales du Club Alpin Suisse est le sport de montagne. Pendant presque dix ans, les sports de compétition faisaient partie de ce domaine. A la mi-2021, le CAS a entrepris un changement courageux en mettant sur pied le domaine Sports de compétition. En séparant le sport populaire des sports de compétition, nous pouvons nous concentrer pleinement sur les besoins de nos athlètes. En même temps, nous mettons aussi l'accent sur la relève, que nous voulons intégrer dans la structure de l'association grâce à un soutien ciblé et à des formats de compétitions adéquats.

Le domaine est divisé en trois secteurs: les deux disciplines olympiques, escalade sportive et ski-alpinisme, ainsi que l'escalade sur glace, une discipline d'alpinisme de performance et de compétition. Nous avons organisé notre administration de manière plus efficace afin de consacrer plus de temps à l'essentiel, à savoir posséder un maximum de ressources pour nos athlètes. Les chefs des secteurs correspondants s'occupent principalement du sport, c'est-à-dire des équipes et des entraîneurs.

Selon moi, la clé du succès de l'entraînement réside dans un maximum d'heures en contact avec les athlètes. Pour ce faire, nous avons besoin de plus de personnel. Nous avons donc agrandi notre équipe. Grâce à cette vaste équipe au Secrétariat administratif et dans les centres de performance, nous souhaitons soutenir et faire avancer l'élite et la relève.

Renforcer la collaboration avec les centres régionaux

L'équipe nationale d'escalade sportive est établie au Centre national de performance à Bienne, où elle s'entraîne deux à quatre fois par semaine sur des murs de compétition. L'équipe de la relève se retrouve principalement dans les treize centres régionaux du CAS et dans des groupes d'entraînement privés. Les entraîneurs nationaux de la jeunesse apportent leur soutien aux entraîneurs à domicile et accompagnent ensemble le développement des grimpeurs et des grimpeuses grâce à leur savoir. Nous avons comme souhait de renforcer cette collaboration afin d'intégrer plus fortement la relève au CAS et de faire avancer les centres régionaux dans le développement de l'organisation. C'est pourquoi nous avons mis sur pied les Kids Cup en 2022 – un challenge ludique pour les enfants entre six et douze ans qui peuvent ainsi faire leur première expérience en compétition. Avec plus de 100 participantes par événement, les Kids Cup ont eu un succès total.



Urs Stöcker, chef du domaine Sports de compétition, membre de la direction

«Ce qui compte, c'est de toujours avoir soif de victoire. Si on reste immobile, on recule.»

L'équipe nationale de ski-alpinisme n'a en revanche pas encore de centre de performance. Nous sommes actuellement en train de clarifier s'il serait possible d'en créer un. Les entraînements des athlètes ont principalement lieu dans les régions de ski dans le cadre de camps d'entraînement. Tout comme pour l'escalade sportive, en ce qui concerne la relève, nous mettons l'accent sur la collaboration et la communication avec les trois centres régionaux de ski-alpinisme. Nous espérons ainsi avoir une base d'athlètes plus importante au-delà du premier cycle olympique.

Toujours rester en mouvement

Ce qui compte, c'est de toujours avoir la soif de victoire, de systématiquement optimiser, d'essayer et de ne rien lâcher. Si on reste immobile, on recule. C'est pour cette raison que nous travaillons depuis l'année dernière avec OYM Athletic Training à Cham. L'accent est mis sur la condition physique et la nutrition. Un autre point d'honneur est placé sur la technique des entraînements, qui regroupe toujours d'intéressantes connaissances que nous pouvons suivre attentivement. Le financement des différentes infrastructures reste l'un des

principaux défis. Avec la nouvelle classification de Swiss Olympic au deuxième plus haut niveau de promotion, nous obtenons le soutien de l'Office fédéral du sport (OFSP), de la Société du Sport-Toto (désormais Fondation suisse pour l'encouragement du sport), de Jeunesse+Sport et de l'armée, ce qui nous permettra de couvrir une grande partie de nos dépenses. Cette bonne intégration aux structures associatives du sport suisse a notamment été très bénéfique pendant la période de pandémie; tout le CAS a pu bénéficier de mesures de stabilisation de la part de la Confédération. Avec cet argent, nous avons pu soutenir financièrement non seulement les sports de compétition, mais aussi d'autres acteurs du sport de montagne, tels que les cabanes du CAS, les salles d'escalade et les guides de montagne. L'anticipation est un autre défi majeur: qu'est-ce qui nous occupera dans deux ou trois ans? D'un point de vue sportif, il est important de fixer correctement les priorités afin d'ob-

tenir le meilleur résultat possible. Je trouve qu'il est particulièrement important d'investir dans la relève, même si cet investissement n'a pas d'effet visible immédiat. Avec un peu de chance, notre travail portera ses fruits dans quelques années et renforcera les sports de compétition à l'interne comme à l'externe.

Urs Stöcker

Chef du domaine Sports de compétition, membre de la direction

Rétrospective

Les autres avancées dans le domaine Sports de compétition

- Les deux titres de champion et championne d'Europe de la relève en escalade ont été attribués à la Suisse
- En ski-alpinisme, la Suisse a obtenu deux titres de championne d'Europe chez les élites et les U23. Dans la catégorie jeune, l'équipe a gagné l'or en relais. Au total, l'équipe suisse du CAS a décroché 16 médailles aux Championnats d'Europe et 66 podiums en Coupe du monde.
- Les titres de champion du monde et de vice-champion du monde en escalade sur glace ont été décrochés par des athlètes suisses.
- La nouvelle équipe nationale de handi-escalade est composée de huit membres, qui représenteront le CAS aux Coupes du monde de handi-escalade IFSC et aux Championnats du monde.

Perspective

- Une compétition à domicile a lieu en août 2023: les Championnats du monde d'escalade sportive dans les disciplines de difficulté, de bloc et de vitesse se dérouleront à Berne. La compétition proposera aussi les Championnats du monde de handi-escalade dans la discipline de difficulté.
- Le CAS disposera de sa première salle d'entraînement à Bienne. Elle sera consacrée non seulement à l'escalade, mais aussi à la musculation et à la récupération. L'ouverture est prévue pour fin 2024.
- En ski-alpinisme, on met les bouchées doubles en vue des Jeux olympiques. Cette discipline sera représentée pour la première fois aux Jeux d'hiver 2026.

Tableau des médailles des élites en escalade sportive

Catégorie			
Combiné hommes	1x		
Difficulté hommes	1x		2x 
Bloc dame			1x 

Tableau des médailles de la relève en escalade sportive

Catégorie			
Difficulté juniors dames	3x		
Difficulté juniors hommes	1x		
Difficulté cadettes A			1x 

Tableau des médailles ski-alpinisme dames

Catégorie			
Seniors dames			1x 
U20 dames	9x		5x  5x 
U23 & U18 dames	aucun départ		

Tableau des médailles ski-alpinisme hommes

Catégorie			
Senior hommes	9x		4x  2x 
U23 hommes	7x		7x  3x 
U20 hommes	14x		9x  4x 
U18 hommes			1x 

Tableau des médailles escalade sur glace élite et relève

Catégorie			
Dames difficulté	3x		2x  3x 
Hommes difficulté	1x		4x  1x 
U21 Hommes difficulté			2x  1x 
U19 Dames difficulté			1x 

Charge supplémentaire liée à des difficultés de lancement du nouvel ERP

La gestion des membres et l'administration des courses n'ont fonctionné plus qu'à moitié après l'introduction du nouvel ERP au Secrétariat administratif. Le personnel a fait preuve d'un grand engagement et d'un soutien entre collègues des différents domaines du CAS. De petites mais importantes améliorations ont pu être implémentées dans les projets informatiques prévus.

Le système d'Entreprise-Ressource-Planning (ERP) est un élément central pour le bon fonctionnement du Secrétariat administratif du CAS. Le logiciel permet de gérer des activités de tous les domaines grâce à diverses bases de données connectées entre elles. La gestion des membres et l'administration des courses sont des éléments fondamentaux au CAS. En janvier 2022, nous avons introduit un nouvel ERP, qui a malheureusement fait preuve de certaines difficultés de lancement. Un groupe de travail a été mis sur pied pour résoudre les plus gros problèmes; nous avons proposé des formations pour les sections et les avons soutenues aussi bien que possible.

Comme de nombreuses tâches quotidiennes étaient devenues plus compliquées à réaliser au Secrétariat administratif, les collaborateur·rices, tous domaines confondus, ont mis la main à la pâte pour compenser la charge supplémentaire du domaine Digitalisation & IT et pour combler les plus grosses lacunes. L'ERP est désormais stable, mais la charge pour le fonctionnement opérationnel est toujours importante. Ces dernières années, nous avons investi beaucoup de ressources dans la résolution de problèmes, mais notre image en a pâti auprès des sections et des membres. A cause de la charge supplémentaire, nous n'avons en outre pas pu avancer dans tous les projets informatiques selon le programme initialement prévu.



Thomas Kühne, membre du Comité central

«L'année dernière, notre image en a pâti auprès des sections et des membres.»



La sécurité avant tout

Une nouvelle fonction importante a été développée en juin 2022 pour le mode hors ligne de l'application du CAS: des extraits de cartes peuvent désormais être sauvegardés pour une utilisation hors ligne. La sécurité est ainsi renforcée lorsqu'il n'y a pas de connexion Internet. Un autre point qui touche à la sécurité, c'est l'intégration de Skitourenuru, une carte supplémentaire qui évalue le risque d'avalanche. La prochaine version devrait bénéficier d'autres résultats de la collaboration étroite avec Skitourenuru. De nouvelles courses ont été introduites et traduites dans le Portail des courses du CAS. De plus, nous avons ajouté un filtre au système de réservation en ligne des cabanes (SRLC) rattaché au Portail des courses: une fois la date et le nombre de personnes introduits, il est désormais possible de filtrer les cabanes qui ont encore des places disponibles.

Pour les membres et les sections

Avec les différentes solutions apportées au domaine numérique, nous souhaitons d'une part améliorer l'expérience en montagne pour nos membres et renforcer la sécurité et d'autre part soutenir les sections dans leur travail quotidien, par exemple avec la gestion des membres et des courses.

L'application du CAS est devenue un outil incontournable pour tous les adeptes de montagne – avant, pendant et après la course. Je me réjouis des développements prévus et j'espère qu'à l'avenir chaque alpiniste et tous les adeptes de randonnée iront en montagne accompagnés de «l'ange gardien du CAS».

Thomas Kühne

Membre du Comité central

Rétrospective

Les autres avancées du domaine Digitalisation & IT

- Le chef du domaine, Cédric Moullet, a quitté le Secrétariat administratif à la fin août.
- Les premiers ateliers pour l'établissement d'un programme central pour la gestion des courses ont eu lieu avec les sections. L'objectif est de proposer aux sections un outil uniformisé.

Perspectives

- Le développement de l'application news des cabanes est toujours en cours. Avec cette application, les gardiennes peuvent transmettre toutes les informations actuelles sur leur cabane – du menu du jour aux conditions pour les courses autour de la cabane.
- Le domaine travaille étroitement avec le club alpin allemand, autrichien et du Tyrol du Sud sur une nouvelle génération du système de réservation en ligne des cabanes (SRLC).



2307 m au-dessus du stress
tu te détends en montagne.

«Les Alpes»: sobriété et belles images – sur papier ou en ligne

En janvier 2023, la première édition du nouveau concept de la revue «Les Alpes» a été envoyée à plus de 172'000 membres du CAS. Le nouveau design séduit par sa sobriété et ses nombreuses images. En choisissant d'utiliser un papier écologique et de réduire le nombre d'éditions, nous contribuons à la mise en œuvre de la Stratégie climatique du CAS. En même temps, la revue reste fidèle à ses valeurs et propose un contenu informatif avec des textes soignés sur les sports de montagne.

Après douze ans, la nouvelle version de la revue «Les Alpes» voit le jour sous un tout nouveau design et séduit avec 80 pages de contenus dans la sobriété, la concision et beaucoup d'espace dédié aux images. Avant que cette nouvelle édition restructurée arrive dans les boîtes aux lettres, le domaine du Marketing a travaillé de manière intensive pendant deux ans sur les souhaits et les besoins des membres. D'après un sondage auprès du lectorat, la revue «Les Alpes» est le principal canal d'information des membres du CAS. Le bulletin des sections ainsi que les sites Internet de l'Association centrale et des sections se classent juste après. En outre, plus de 80% des personnes interrogées apprécient la version imprimée de la revue. Une chose était donc sûre pour nous: nous souhaitons que les membres continuent de recevoir notre principal média de communication par la poste. En ce qui concerne l'emballage, nous avons complètement innové: avec une enveloppe en papier recyclé, nous avons trouvé une solution écologique qui nous permet de renoncer à l'emballage en plastique. La revue est elle aussi imprimée sur un papier avec un taux de recyclage élevé. C'est avec le cœur lourd que nous avons décidé de réduire le nombre d'éditions de dix à six. Grâce à toutes ces mesures, nous avons diminué l'empreinte carbone de la revue de 30% par édition et contribuons ainsi à la mise en œuvre de la Stratégie climatique du CAS.

Suggestions de courses en images

Le sondage a aussi révélé que le format actuel de la revue «Les Alpes» est apprécié. Les rubriques favorites sont les suggestions de courses, la sécurité et l'environnement. C'est pourquoi nous avons maintenu ces contenus et les avons même développés. Le lectorat peut désormais découvrir deux suggestions de courses en images au début de la revue, qui se composent chacune d'une image sur deux pages. Nous publions une suggestion de course supplémentaire sur le site Internet du CAS durant les mois sans revue papier. Nous souhaitons ainsi rendre les canaux numériques attrayants pour les membres. Les suggestions de courses dans la revue sont accompagnées d'un code QR qui permet de retrouver facilement la description de la course dans le [Portail des courses du CAS](#) ou sur l'[application du CAS](#). Les thèmes historiques, qui sont aussi appréciés, bénéficient de plus de place. A côté de cela, la revue «Les Alpes» propose désormais une chronique rédigée dans la version en allemand et celle en français par deux auteures différentes.



Fabienne Bögli, cheffe du secteur Communication

«Notre principal objectif a toujours été de proposer à nos membres des contenus et des articles de qualité ainsi que des informations touchant aux sports de montagne.»

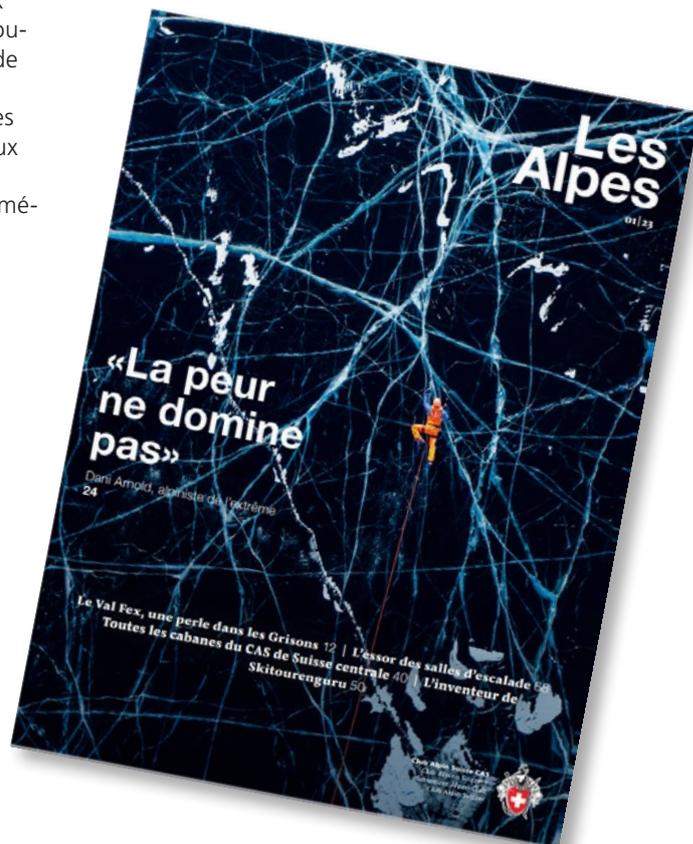
L'humain placé au cœur d'une nouvelle rubrique

Du point de vue du contenu, la revue «Les Alpes» est divisée en trois parties: courses, cordée et rencontre. Avec la rubrique «cordée», nous répondons à la demande du lectorat qui, en plus des suggestions de courses, s'intéresse surtout à l'environnement et à la sécurité. Dans la rubrique «rencontre», les personnes ont une place d'honneur avec des portraits et des interviews. La série d'interviews que nous mettons en place lors de cette première année constitue une décision audacieuse. Nous donnons la parole à des personnalités suisses qui n'ont pas obligatoirement un lien avec les sports de montagne. L'idée qui se cache là derrière, c'est d'ouvrir la revue de l'association à un public plus large et de nous adapter à la structure des membres actuelle, qui a constamment évolué au cours des dernières décennies.

Autrement dit: on ne s'adresse plus uniquement aux alpinistes professionnels, mais également aux familles et aux adeptes de randonnée. Même si nous empruntons de nouveaux chemins, nous n'oublions pas la tradition de plus de 150 ans dans «Les Alpes». Notre principal objectif a toujours été de proposer à nos membres des contenus et des articles de qualité ainsi que des informations touchant aux sports de montagne, ceci afin de leur permettre de vivre l'aventure du CAS à la maison – en version papier ou numérique.

Fabienne Bögli

Cheffe du secteur Communication



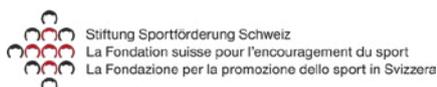
Rétrospective

Les autres avancées du domaine Marketing

- L'application du CAS a été lancée au début du mois de janvier et depuis juin, des extraits de cartes peuvent être sauvegardés pour une utilisation hors ligne. A la fin de l'année, le CAS comptabilisait déjà 100'000 téléchargements.
- Weber Verlag a repris la gestion commerciale et opérationnelle des Editions du Club Alpin Suisse CAS au 1^{er} janvier 2022. La marque et les Editions du CAS existent toujours, mais sont dirigés par Weber Verlag. Les livres de formation, les guides de courses et d'escalade continuent d'être publiés par la marque du CAS.
- Lors de l'Assemblée des délégués en juin, le CAS a célébré les vingt ans de collaboration entre le CAS et la CSS Assurance.

Perspective

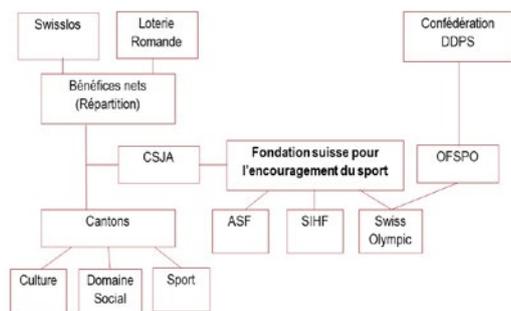
- Dans le secteur Communication, le nouveau système de rédaction devrait être établi cette année. Les textes y sont préparés de manière neutre, de sorte qu'ils peuvent ensuite être traités en fonction du canal cible. L'approche multicanal permet d'exploiter les synergies au sein du domaine.
- Le secteur Collecte de fonds prévoit de mettre en place une collecte de fonds auprès des fondations.



Encouragement du sport national à partir de 2023

De 2023 à 2026, la Fondation suisse pour l'encouragement du sport versera chaque année au sport suisse une contribution de base de 60 millions de francs et des contributions pour des domaines d'encouragement spéciaux de 15 millions au maximum. Jusqu'à présent, l'octroi de contributions au sport national reposait sur des décisions prises par la Société du Sport-Toto (SST) d'entente avec la Loterie Romande et Swisslos.

Financement du sport national



La loi sur les jeux d'argent a contraint les cantons à adapter leurs législations cantonales et la convention intercantonale sur la surveillance, l'autorisation et la répartition du bénéfice des loteries et paris. Tous les cantons ont adhéré au nouveau concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Celui-ci crée, sur le plan juridique, une séparation claire entre l'organisme commun (politique) et l'accomplissement des tâches opérationnelles.

Avec la Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA), les cantons disposent d'un organe qui représente leurs intérêts communs. A l'avenir, la CSJA décidera du montant destiné au sport national et des priorités pour son utilisation. Afin que l'organe de répartition des fonds dispose d'une certaine indépendance par rapport à la politique, une fondation indépendante de droit public, la «Fondation suisse pour l'encouragement du sport (FSES)», a été créée pour la répartition des fonds. De plus amples informations sont disponibles sur www.fses.ch.

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



**2362 m au-dessus
du chacun pour soi**
Miser sur une cordée solide.

Photo : Au Wistätthore (Lenk BE),
vue en direction du Wildhorn

Premier partenaire

MIGROS

Partenaires principaux

comercard

SPORTXX
MIGROS

Partenaire de coopération



CSS

Fournisseurs d'équipement

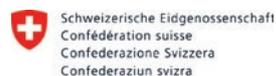


Promoteurs du sport nationaux



SWISSLOS

Partenaires stratégiques



Schweizer Armee

Autres partenaires

Julbo, MSR, Peak Punk

Un exercice sous le signe du changement

L'exercice 2022 s'inscrit dans l'histoire du Club Alpin Suisse CAS comme un exercice mouvementé. Les présents comptes annuels en sont, eux aussi, les témoins. Ils ont à nouveau été établis selon les recommandations des Swiss GAAP RPC, mais le compte d'exploitation est désormais structuré et subdivisé selon le nouveau plan comptable, qui s'appuie sur les recommandations de la norme Swiss GAAP RPC 3. La comparaison avec les exercices précédents n'est donc que partiellement possible pour certains postes.

Records atteints dans les nuitées et dans l'effectif des membres

La fin de la pandémie de covid-19 a entraîné une reprise complète des activités sportives et touristiques. Le nombre de nuitées dans les cabanes du CAS se situe à un niveau record. Parallèlement, le nombre de membres du CAS a continué de croître, ce qui a généré une augmentation des recettes des membres de 0,26 million de francs, lesquelles ont atteint 10,45 millions de francs (+2,5%).

Augmentation des subventions de Swiss Olympic

Grâce à une classification plus élevée du ski-alpinisme et de l'escalade sur glace par Swiss Olympic, le CAS dispose de contributions supplémentaires pour la promotion du sport de compétition. Les contributions de Swiss Olympic ont augmenté de 0,26 million de francs pour atteindre 1,57 million de francs (+19,8%). La Confédération et les cantons n'ont plus versé de contributions de soutien liées à la pandémie de covid-19.

L'introduction d'un ERP, une étape décisive en termes d'organisation

Sur le plan de l'organisation, il convient de souligner la mise en service du nouveau système ERP Navision, dont l'introduction a été et est encore en partie liée à de grandes difficultés organisationnelles. La stabilisation nécessaire du système en aval, combinée à une fluctuation accrue du personnel, a par conséquent entraîné des coûts supplémentaires significatifs pour le CAS au cours de l'exercice 2022 et entraînera vraisemblablement encore des coûts supplémentaires au cours des années suivantes.

Les turbulences boursières et d'autres effets exceptionnels influencent les comptes

L'évolution des cours sur les marchés financiers mondiaux n'a pas épargné le CAS. Ainsi, après dissolution de la totalité de la réserve pour fluctuation de valeur, une perte comptable non réalisée de 0,19 million de francs a dû être comptabilisée dans les immobilisations financières. Le temps des intérêts négatifs dus appartient en revanche au passé, ce qui allégera dorénavant les comptes du CAS.



Christoph Röthlisberger, chef du domaine Finances et Services, membre de la direction

Les comptes du CAS de cette année comprennent un autre effet exceptionnel, à savoir un amortissement spécial de 0,2 million de francs sur le système ERP Navision. Il est prévu de remplacer ce système plus tôt que prévu. Les comptes de l'exercice 2022 comprennent en outre une série d'autres effets exceptionnels. Outre les corrections positives nécessaires suite à des régularisations erronées et des écritures comptables incorrectes à la fin de l'exercice précédent, l'externalisation du secteur de l'édition a également entraîné des recettes positives uniques.

Les comptes annuels se soldent par un léger déficit

Alors que le chiffre d'affaires s'élève à 22,94 millions de francs, les comptes du CAS se soldent par un léger déficit de -3630 francs. La perte peut être entièrement couverte par le capital de l'association. Celui-ci s'élève toujours à 2,53 millions de francs au 31 décembre 2022.

Christoph Röthlisberger

Chef du domaine Finances et Services, membre de la direction

Bilan

ACTIFS

Actifs circulants	Explication	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Liquidités	1	11'931'601	16'014'754
Créances résultant de livraisons et prestations	2	1'056'313	230'578
Autres créances à court terme		102'081	23'741
Stocks	3	93'650	364'815
Compte de régularisation actifs	4	2'620'033	4'835'474
Total actifs circulants		15'803'678	21'469'362

Actifs immobilisés

Immobilisations financières	5	6'348'619	1'421'641
Immobilisations corporelles mobiles	6	43'000	96'000
Immobilisations incorporelles	7	2'247'500	2'350'000
Total actifs immobilisés		8'639'119	3'867'641

Total actifs		24'442'797	25'337'003
---------------------	--	-------------------	-------------------

PASSIFS

Engagements à court terme

Dettes résultant de livraisons et prestations	8	3'608'024	2'557'980
Dettes à court terme envers des tiers	9	227'207	57'775
Dettes à court terme envers des parties liées	10	0	371'509
Compte de régularisation passifs	11	8'212'405	11'450'844
Total engagements à court terme		12'047'636	14'438'108

Capital des fonds

Capital des fonds affectés et affectés au domaine	12	9'869'813	8'369'917
Total capital des fonds		9'869'813	8'369'917

Capital propre

Capital association		2'525'348	2'528'978
Total capital propre		2'525'348	2'528'978

Total passifs		24'442'797	25'337'003
----------------------	--	-------------------	-------------------

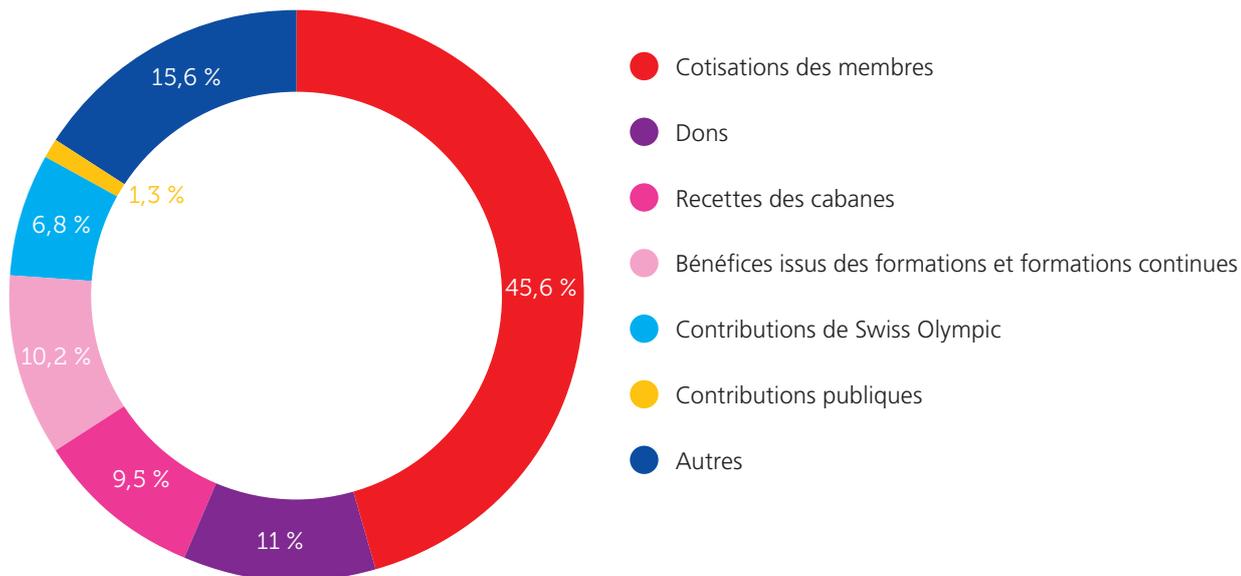
VARIATION DU CAPITAL PROPRE

	2022	2021
Capital propre au 1.1.	2'528'978	2'324'692
Résultat de l'exercice	-3'630	204'286
Capital propre au 31.12.	2'525'348	2'528'978

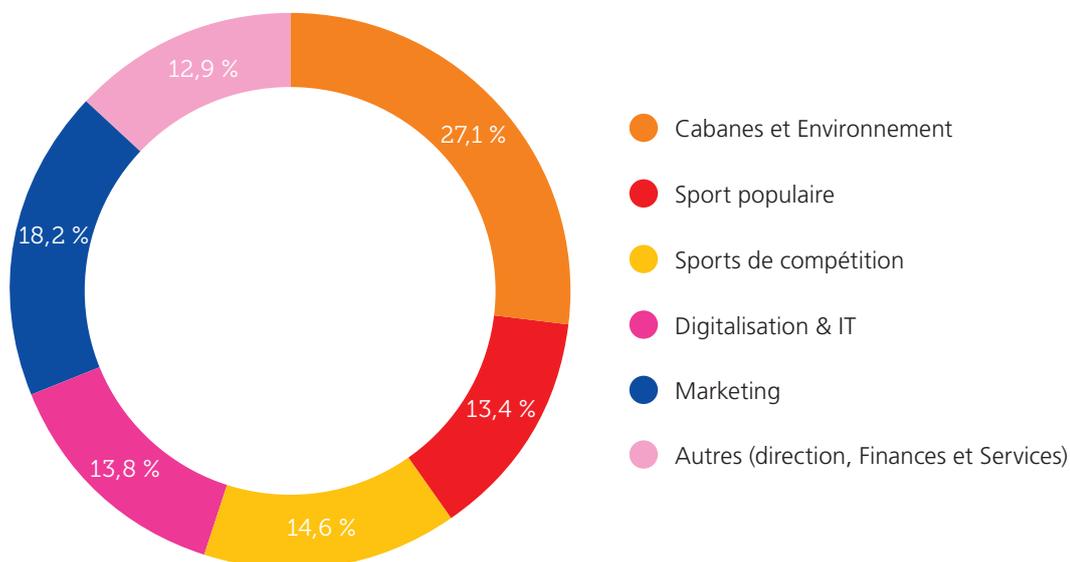
Compte d'exploitation 1^{er} janvier au 31 décembre

	Explication	2022 CHF	2021 CHF
Contributions reçues de tiers	13	2'530'735	220'386
dont affectées		2'466'444	184'869
dont libres		64'291	35'517
Contributions du secteur public	14	291'620	191'653
Contributions du secteur de droit privé	15	1'567'429	1'513'651
Produits résultant de livraisons et prestations		18'551'869	16'461'666
dont cotisations des membres	16	10'451'674	10'195'898
dont produits des cabanes	17	2'177'340	0
dont autres produits de livraisons et prestations	18	5'922'855	6'265'768
Produits d'exploitation		22'941'653	18'387'356
Contributions et libéralités versées		8'012'101	8'186'056
dont indemnités	19	1'696'516	2'518'812
dont contributions et taxes	20	2'994'956	1'460'735
dont autres contributions et libéralités	21	3'320'629	4'206'509
Charges de personnel	22	7'113'204	5'380'303
Charges matérielles	23	5'078'706	3'229'948
Amortissement	24	1'151'606	866'949
Charges d'exploitation		21'355'613	17'663'256
Résultat d'exploitation		1'586'040	724'100
Résultat financier	25	-285'656	-31'828
Résultat hors exploitation		0	0
Résultat exceptionnel	26	195'882	0
Résultat avant variation du capital des fonds		1'496'266	692'272
Affectation au fonds des cabanes		-4'243'596	0
Prélèvement / dissolution fonds des cabanes		2'139'466	0
Affectation / prélèvement autres fonds		604'234	-487'986
Variation du capital des fonds		-1'499'896	-487'986
Résultat annuel		-3'630	204'286
Affectations			
Capital propre		-3'630	204'286
Autres affectations		0	0

RÉPARTITION DES RECETTES



DÉPENSES PAR DOMAINES



Compte des flux monétaires 1^{er} janvier au 31 décembre

	2022 CHF	2021 CHF
Résultat annuel	-3'630	204'286
Amortissement	1'151'606	866'949
Variation du capital des fonds	1'499'896	-960'992
Augmentation créances résultant de livraisons et de prestations	-825'735	16'930
Augmentation autres créances à court terme	-78'340	7'463
Diminution stocks	271'165	359'225
Diminution comptes de régularisation actifs	2'215'411	-3'177'170
Augmentation dettes résultant de livraisons et de prestations	1'050'044	130'442
Diminution autres dettes à court terme	-202'076	217'679
Diminution comptes de régularisation passifs	-3'238'439	5'852'798
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	1'839'931	3'517'610
Investissements en immobilisations financières	-4'926'978	0
Investissements en immobilisations corporelles	-30'447	-31'149
Investissements en immobilisations incorporelles	-965'659	-160'000
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	0	192'700
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-5'923'084	1'551
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	0	0
Variation des liquidités	-4'083'153	3'519'161
Justification variation des liquidités		
Liquidités au 1.1	16'014'754	12'495'593
Liquidités au 31.12	11'931'601	16'014'754

Tableau sur la variation du capital

	Etat au 1.1.	Affectations	Transferts internes	Prélèvement	Total variations	Etat au 31.12.
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital des fonds affectés 2022						
Fonds des cabanes	4'887'817	4'276'209	21'255	-2'172'079	2'104'130	7'013'202
Milestone, formation	29'640	79'850		-73'881	5'969	35'609
Fonds des eaux usées des cabanes	28'767	153'000		-187'559	-34'599	-5'792
Fonds-IP-Téléphonie Swisscom	137'765			-48'600	-48'600	89'165
Fonds Bivouac Solvay	20'000			-5'000	-5'000	15'000
Martha Gübeli-Fricker	21'255		-21'255		0	0
Fonds cabanes Suisse ital.	183'000	80'000		-120'000	-40'000	143'590
Fonds Aar-Brisen-Damma-Hüfi	50'000				0	50'000
Fonds protection contre les dangers naturels	380'000			-211'781	-211'781	168'219
Guides	62'010				0	62'010
Fonds J+S Développement de la formation	67'900				0	67'900
Développement alpin	90'263			-90'263	-90'263	0
Prix d'art alpin Meuly	77'265				0	77'265
Culture	126'500		-90'000		0	36'500
Exposition d'art	0		90'000		0	90'000
Rééquipement + Ouverture	30'197				0	30'197
Total capital des fonds affectés	6'192'969	4'589'059	0	-2'909'163	1'679'896	7'872'865
Capital des fonds affectés aux domaines 2022						
Revue	502'458			-100'000	-100'000	402'458
Protection de la nature	339'794				0	339'794
Legs libres	341'908			-80'000	-80'000	261'908
Formation + Jeunesse	284'235				0	284'235
Guides du Club	58'553				0	58'553
Encouragement de la relève	150'000				0	150'000
Championnats du monde d'escalade sportive 2023	200'000				0	200'000
Stratégie climatique	300'000				0	300'000
Total capital des fonds affectés aux domaines	2'176'948	0	0	-180'000	-180'000	1'996'948
Total capital des fonds	8'369'917	4'589'059	0	-3'089'163	1'499'896	9'869'813
Capital propre 2022						
Capital de base	0	0		0	0	0
Capital libre	2'528'978	-3'630		0	-3'630	2'525'348
Total capital propre	2'528'978	-3'630	0	0	-3'630	2'525'348

Annexe aux comptes annuels 2022

Organisation de l'association

Le Club Alpin Suisse CAS est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, dont le siège est à Berne.

Principe de comptabilité

La comptabilité du Club Alpin Suisse CAS est tenue conformément aux recommandations de la branche comptable (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21) et présente une image de la fortune, des finances et des rendements correspondant à la réalité (true and fair view). Les comptes annuels sont également conformes au Code des obligations suisse.

Ecart par rapport à la continuité

Les recettes issues de la collecte de fonds, qui alimentent entièrement le fonds des cabanes, ont été comptabilisées pour la première fois dans le compte de résultat. En revanche, les dépenses financées par le fonds des cabanes ont également été comptabilisées dans le compte de résultat. Les affectations et prélèvements du fonds des cabanes ont été comptabilisés à la fin de l'année sur les comptes 91'000 et 91'001.

Principes d'évaluation

Liquidités et conversion des devises étrangères

Les liquidités comprennent l'encaisse, les avoirs sur compte de chèques postaux et comptes bancaires. Elles ont une échéance d'une année et sont présentées à leur valeur nominale. Les avoirs en devises étrangères sont calculés au cours de fin d'année de l'Administration fédérale des contributions.

Créances résultant de livraisons et prestations, autres créances à court terme, compte de régularisation actifs

Les créances résultant de livraisons et prestations, les autres créances à court terme et le compte de régularisation actifs sont estimés à leur valeur nominale. Les risques de défaut de paiement sont pris en compte au moyen de provisions spécifiques et générales pour créances douteuses.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont estimées à leur valeur d'acquisition, déduction faite de toute dépréciation.

Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan à leur coût moyen (moyenne coût d'acquisition ou coût de production). Les éditions des guides du club ont été entièrement externalisées en 2022, de sorte qu'au 31 décembre, l'inventaire des guides du club est inscrit au bilan pour un montant de 0.

Immobilisations corporelles mobiles et immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles mobiles et immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan aux valeurs d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements commerciaux nécessaires et de toute dépréciation. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire à partir du coût d'acquisition ou de production sur la durée de vie estimée. La limite de capitalisation est de 5000 francs, pour les biens d'équipement informatique de 3000 francs. Les dépenses pour les réparations sont directement imputées au compte de résultat. Les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas capitalisées. La durée de vie estimée des immobilisations corporelles mobiles et des immobilisations incorporelles est la suivante:

Mobilier et machines	4 ans
Transformation Secrétariat administratif	4 ans
Véhicules	4 ans
Centre national de performance Bienne	6 ans
Portail des courses du CAS	7 ans
Mise à jour de Navision (ERP)	5 ans
Application du CAS	3 ans
Portail des cabanes du CAS	3 ans

Dettes résultant de livraisons et prestations, dettes à court terme, compte de régularisation passifs

Les dettes résultant de livraisons et prestations, dettes à court terme et le compte de régularisation passifs sont inscrits à leur valeur nominale.

Capital des fonds

Le capital des fonds comprend les contributions reçues de tiers. Parmi elles figurent aussi des dons ayant un objectif clairement défini. L'utilisation des fonds s'étend sur plusieurs années. Le capital des fonds est également comptabilisé à la valeur nominale.

Explications relatives au bilan et au compte d'exploitation

1. Liquidités

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Caisse	14'556	6'451
Compte Postfinance	1'911'979	9'198'253
Avoirs bancaires	10'005'066	6'810'050
Total liquidités	11'931'601	16'014'754

2. Créances résultant de livraisons et de prestations

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Distribution de livres CAS	33'085	172'900
Débiteurs CAS	711'034	45'895
CM d'escalade sportive 2023	219'560	0
Association suisse des guides de montagne	24'164	7'161
Autres débiteurs	34'347	9'622
div. corrections reprise NAV	60'794	0
./. Ducroire	-26'670	-5'000

Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
	1'056'313	230'578

Les autres créances se composent principalement de l'impôt anticipé et de la TVA.

3. Stocks

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Inventaire Secrétariat administratif	68'700	56'600
Inventaire guides du club	0	279'000
Inventaires produits Sports de montagne	24'950	29'215
Total stocks	93'650	364'815

Les éditions sont complètement externalisées depuis 2022. Par conséquent, il n'y a plus d'inventaire des guides de club.

4. Compte de régularisation actifs

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Secrétariat administratif en général	29'146	610'723
Marketing	400'646	0
Digitalisation & IT	10'376	0
Sports de montagne	0	57'788
Sports de compétition	33'708	0
Sport populaire	5'387	0
Cabanes et Infrastructure (rétrocessions sur taxes de cabane et consommations)	2'140'770	1'801'394
Covid-19 Mesures de stabilisation pour le sport	0	2'365'569
Total compte de régularisation actifs	2'620'033	4'835'474

5. Immobilisations financières

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Actions Valora Holding AG	0	18'696
Actions Berner Kantonalbank BEKB	55'625	50'625
Actions Galenica AG	22'665	20'565
Actions Swisscom AG	35'462	36'022
Actions Zurich Insurance Group AG	66'345	60'060
Fonds d'actions BCBE	446'500	563'924
Fonds d'obligations BCBE	343'455	402'413
BEKB VV-Mandat	4'757'021	402'413
UBS Strategy Fund (Balanced CHF)	621'546	744'058
Total immobilisations financières au cours du jour	6'348'619	1'896'363
Correctif de valeur (réserve de variation)	193'167	-474'722
Total immobilisations financières à la valeur d'acquisition	6'541'786	1'421'641

C'est la valeur boursière qui est indiquée dans le bilan au 31.12.2022 car elle est désormais inférieure à la valeur d'acquisition pour l'année sous revue. La perte de cours comptabilisée en 2022 sur les immobilisations financières s'élève à 193'167 francs.

6. Immobilisations corporelles mobiles

2022	Etat au 1.1. CHF	Entrées CHF	Sorties CHF	Etat au 31.12. CHF	Valeur comptable nette CHF
Valeurs d'acquisition					
Mobiliers et machines	135'407	30'447	0	165'854	18'000
Transformation Secrétariat administratif	53'557	0	0	53'557	0
Véhicules	144'793	0	0	144'793	0
Centre national de performance Bienne	215'154	0	0	215'154	25'000
Total valeurs d'acquisition	548'911	30'447	0	579'358	43'000
Cumul des amortissements					
Mobiliers et machines	123'407	24'447	0	147'854	
Transformation Secrétariat administratif	23'557	30'000	0	53'557	
Véhicules	128'293	16'500	0	144'793	
Centre national de performance Bienne	177'654	12'500	0	190'154	
Total valeurs d'acquisition	452'911	83'447	0	536'358	
Valeur comptable	96'000	-53'000	0	43'000	

2021	Etat au 1.1. CHF	Entrées CHF	Sorties CHF	Etat au 31.12. CHF	Valeur comptable nette CHF
Valeurs d'acquisition					
Mobiliers et machines	117'779	17'628	0	135'407	12'000
Transformation Secrétariat administratif	40'036	13'521	0	53'557	30'000
Véhicules	144'793	0	0	144'793	16'500
Centre national de performance Bienne	215'154	0	0	215'154	37'500
Total valeurs d'acquisition	517'762	31'149	0	548'911	96'000
Cumul des amortissements					
Mobiliers et machines	100'779	22'628	0	123'407	
Transformation Secrétariat administratif	10'036	13'521	0	23'557	
Véhicules	107'293	21'000	0	128'293	
Centre national de performance Bienne	165'154	12'500	0	177'654	
Total valeurs d'acquisition	383'262	69'649	0	452'911	
Valeur comptable	134'500	-38'500	0	96'000	

7. Immobilisations incorporelles

2022	Etat au 1.1. CHF	Entrées CHF	Sorties CHF	Etat au 31.12. CHF	Valeur comptable nette CHF
Valeurs d'acquisition					
Portail des courses du CAS	6'203'863	0	0	6'203'863	1'462'500
Navision ERP	400'000	306'065	0	706'065	345'000
Application des courses	0	542'729	0	542'729	362'000
Portail des cabanes	0	116'866	0	116'866	78'000
Total valeurs d'acquisition	6'603'863	965'659	0	7'569'522	2'247'500

Cumul des amortissements

Portail des courses du CAS	1'561'163	487'500	0	2'048'663	
Contributions SECO Portail des courses du CAS	2'692'700	0	0	2'692'700	
Navision ERP	0	361'065	0	361'065	
Application des courses	0	180'729	0	180'729	
Portail des cabanes	0	38'866	0	38'866	
Total valeurs d'acquisition	4'253'863	1'068'159	0	5'322'022	
Valeur comptable	2'350'000	-102'500	0	2'247'500	

2021	Etat au 1.1. CHF	Entrées CHF	Sorties CHF	Etat au 31.12. CHF	Valeur comptable nette CHF
Valeurs d'acquisition					
Portail des courses du CAS	6'203'863	0	0	6'203'863	1'950'000
Navision ERP	240'000	160'000	0	400'000	400'000
Total valeurs d'acquisition	6'443'863	160'000	0	6'603'863	2'350'000

Cumul des amortissements

Portail des courses du CAS	763'863	797'300	0	1'561'163	
Contributions SECO Portail des courses du CAS	2'500'000	192'700	0	2'692'700	
Navision ERP	0	0	0	0	
Total valeurs d'acquisition	3'263'863	990'000	0	4'253'863	
Valeur comptable	3'180'000	-830'000	0	2'350'000	

Remarque: les amortissements Navision ERP comprennent un amortissement exceptionnel de 200 000 francs car il est envisagé de remplacer le système de manière anticipée.

8. Dettes résultant de livraisons et prestations

Les dettes résultant de livraisons et prestations comprennent des dettes envers des tiers pour un montant de 3608 kCHF (année précédente 1486 kCHF). Sont également inclus des bons émis et comptabilisés pour un montant de 1230 kCHF (année précédente 1072 kCHF).

9. Dettes à court terme envers des tiers

Il s'agit principalement de dettes envers des assurances sociales à la date du bilan.

10. Dettes à court terme envers des parties liées

Aucune au cours de l'année sous revue.

11. Compte de régularisation passifs

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Secrétariat administratif en général	397'145	503'641
Marketing	338'250	0
Digitalisation & IT	126'481	0
Sports de montagne	0	487'146
Sports de compétition	61'880	0
Sport populaire	110'529	0
Cabanes et Infrastructure (délimitation projets de construction de cabanes)	5'486'953	5'652'834
Cabanes et Environnement	1'467	304'459
Paiement anticipé partenaires et fournisseurs	1'400'000	2'100'000
Contributions Covid-19	0	2'248'964
Provision salaires pour heures supplémentaires et vacances	289'700	153'800
Total compte de régularisation passifs	8'212'405	11'450'844

12. Explications relatives au fonds des cabanes 2022

	2022 CHF	2021 CHF
Situation fonds des cabanes au 1.1.	4'887'817	7'043'761
Total produits	4'264'851	4'330'448
Taxe des nuitées	1'452'563	1'225'634
Taxe des consommations	688'210	568'084
Recettes droit de réciprocité	138'302	142'920
Recettes actions de fundraising	1'885'749	2'310'780
Recettes Züritel	36'566	34'627
Dons / legs	42'205	48'403
Transfert du fonds Martha Gübeli-Fricke	21'255	0
Total charges	2'139'466	6'486'392
Constructions et transformations	2'944'017	4'578'696
Nouvelles constructions et transformations: correction des comptes transitoires de l'année précédente	-3'148'294	0
Entretien cabanes et sentiers d'accès	1'594'540	528'273
Charges projets de construction de cabanes	167'387	0
Charges actions de fundraising	581'817	799'423
Déplacement dans fonds dangers naturels et eaux usées des cabanes	0	580'000
Situation fonds des cabanes au 31.12.	7'013'202	4'887'817

Les projets de construction de cabanes approuvés pour 2022 s'élèvent à 4127 kCHF. De ce montant 1558 kCHF est prévu pour les travaux d'entretien. Les produits de la collecte de fonds ainsi que les charges ont subi un léger recul de 425 kCHF du côté des produits et de 218 kCHF du côté des charges, alors que les produits des nuitées et de la consommation ont augmenté de 347 kCHF. Les charges dans le domaine des nouvelles constructions et des transformations ont été surévaluées d'environ 3,15 millions l'année précédente car des investissements budgétés en fin d'année pour l'année 2022 ont été passés en transitoire pour ce montant. Grâce à la contre-écriture au 1.1.2022, un produit est désormais comptabilisé dans les nouvelles constructions au lieu d'une charge. Ainsi, le total des charges du fonds des caba-

nes est inférieur d'environ 4,3 millions à celui de l'année précédente, alors que les produits sont restés à peu près identiques. Les contributions aux sections pour l'entretien des cabanes et des chemins ont augmenté d'environ 1 million de francs.

Désormais, sont également comptabilisés séparément les projets de cabanes qui ne peuvent être imputés ni aux contributions aux sections pour l'entretien, ni aux contributions pour les nouvelles constructions et les transformations. Ceux-ci comprennent des projets pour une exploitation durable des cabanes et sont cofinancés directement par le CAS.

13. Contributions reçues de tiers

Les contributions reçues de tiers sont intégralement versées au fonds des cabanes. Les recettes de la collecte de fonds dans le domaine Marketing ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente, mais les charges pour les actions de collecte de fonds ont également enregistré un recul. Cela s'explique notamment par le transfert des coûts d'impression de la revue «Les Alpes» dans les charges administratives (900 kCHF; voir aussi chiffre 23).

14. Contributions du secteur public

Durant l'exercice sous revue, davantage de cours ont pu être organisés dans le domaine Sport populaire que l'année précédente. Les recettes supplémentaires de la Confédération et des cantons de 100 kCHF ont été versées principalement pour les cours J+S proposés dans le domaine Sport populaire.

15. Contributions du secteur de droit privé

Dans le domaine Sports de compétition, les contributions reçues de Swiss Olympic ont augmenté d'environ 260 kCHF car certaines disciplines sportives sont devenues olympiques en 2022, ce qui a entraîné une hausse des contributions. En revanche, le paquet de soutien covid-19, qui s'élevait également à près de 200 kCHF l'année précédente, est tombé.

16. Cotisations des membres

Atteignant 10,5 millions de francs, les cotisations des membres ont augmenté d'environ 255'000 francs par rapport à l'année précédente.

17. Produits des cabanes

Les produits des cabanes se composent de 1453 kCHF de taxes sur les nuitées, de 688 kCHF de taxes sur la consommation et de 37 kCHF de produits Züritel. Ces produits sont affectés dans leur intégralité au fonds des cabanes.

18. Autres produits de livraisons et prestations

Les autres produits issus de livraisons et de prestations se composent principalement des produits publicitaires (y c. produits issus des partenariats), des produits de la revue et des Editions, des produits issus des formations et des cours de perfectionnement ainsi que de divers produits d'exploitation. En raison de l'augmentation du nombre de membres, la revue a également gagné en popularité. Ce sont surtout les annonces qui ont généré des produits supplémentaires de 150 kCHF. Dans le domaine de la formation et du perfectionnement, des produits supplémentaires de 235 kCHF ont pu être générés. Les courses du CAS ont connu la plus grande croissance et davantage de formations ont pu être proposées dans le domaine des cours J+S et des cours de cheffes de courses.

19. Indemnisations

Les indemnisations ont diminué au cours de l'année sous revue. Désormais, elles comprennent également les indemnisations facturées par des tiers et décomptées par les émetteurs de factures eux-mêmes auprès de l'AVS.

20. Contributions et taxes

Les contributions et les taxes sont supérieures d'environ 1 million de francs à celles de l'année précédente. Cela s'explique à nouveau par les contributions versées aux sections pour les nouvelles constructions et les transformations ainsi que pour l'entretien, qui sont entièrement neutralisées par l'utilisation du fonds des cabanes.

21. Autres contributions et libéralités

Les autres contributions et libéralités se composent de l'ensemble des frais de déplacement, de représentation, de publicité et de merchandising. S'y ajoutent les charges de formation et de perfectionnement ainsi que les charges de matériel. Les frais de voyage n'ont que légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. En raison de la levée des restrictions de voyage liées au covid-19, il a été possible de participer davantage en personne à la vie sociale, ce qui a entraîné une augmentation des charges pour les apéritifs, les conférences et les cadeaux d'entreprise d'environ 55 kCHF.

L'année précédente, les charges de matériel comprenaient la reprise de l'inventaire des livres en raison de la préparation de la délocalisation des Editions, soit un montant de 321 kCHF. Les charges de matériel, d'équipement, d'appareils et d'accessoires ne s'élèvent donc qu'à 150 kCHF. Elles ont donc augmenté de 240 kCHF au cours de l'année sous revue, principalement pour les équipements et les distinctions.

22. Charges de personnel

L'ensemble des charges de personnel, y compris les assurances sociales, s'élève à 7113 kCHF. Au terme de l'exercice sous revue, 94 employées fixes (année précédente: 68) se partageaient 66,9 équivalents plein temps (année précédente: 49,3). Le CAS emploie deux apprenties / stagiaires.

La prévoyance professionnelle est gérée depuis le 1.1.2019 par la fondation collective Nest. Les dépenses de cotisations sociales pour la prévoyance se montent à 359 kCHF (année précédente: 300 kCHF). Le CAS n'a aucune prétention économique quant à ce plan de prévoyance.

23. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont considérablement augmenté, surtout dans le domaine Digitalisation & IT (de 456 kCHF), dans les charges administratives (de 1167 kCHF) et dans les charges juridiques et de conseil (de 207 kCHF). En voici les raisons:

- Digitalisation & IT: en raison de l'introduction du nouveau système ERP au 1.1.2022 et des problèmes de lancement qui y étaient liés, les charges d'assistance ont augmenté de manière plus importante que prévu. Les travaux d'assistance et de maintenance effectués par des tiers externes ont augmenté les charges. A cela se sont ajoutés de nouveaux frais de licences et d'abonnements, ainsi que des frais d'exploitation courants plus élevés en raison de la croissance des effectifs et des nouveaux projets informatiques tels que l'application du CAS et le Portail des courses du CAS.
- Charges administratives: l'augmentation s'explique principalement par le transfert des coûts d'impression de la revue «Les Alpes» de la rubrique publicité vers la rubrique imprimés (900 kCHF). Le reste des charges supplémentaires est dû à l'augmentation des frais de port et des frais de traduction.
- Charges juridiques et de conseil: en raison du nombre élevé de départs de collaborateurs en été/automne 2022, il a fallu faire appel à court terme au personnel de la société fiduciaire Spring Treuhand AG pour maintenir les activités quotidiennes et garantir l'établissement du budget, des estimations et des comptes annuels. L'organe de révision a également dû faire face à des frais supplémentaires en raison du nouveau plan comptable et de conseils dans le domaine de la TVA.

Le reste des charges d'exploitation se compose des dépenses de location et d'entretien ainsi que des frais de véhicules et d'assurance.

24. Amortissements

En raison des charges supplémentaires dans le domaine Digitalisation & IT, un montant plus élevé a été activé pour le système ERP, ce qui a augmenté les amortissements. A cela s'ajoute un amortissement exceptionnel de 200 kCHF en prévision du remplacement du système ERP. Pour la première fois, un tableau des investissements a été établi avec indication de la durée d'utilisation et des amortissements, lequel pourra être repris pour les années suivantes et poursuivi sous cette forme. Les coûts peuvent ainsi être planifiés par rapport aux investissements à venir dans un nouveau système ERP.

25. Résultat financier

En 2022, le CAS a investi 5 millions de francs dans des fonds de placement auprès de la BEKB. En raison de la mauvaise évolution des cours, ceux-ci ont dû être rectifiés en fin d'année à leur valeur boursière au 31 décembre 2022. Le résultat financier s'est en outre détérioré en raison des intérêts négatifs, ce qui représente une augmentation des charges financières par rapport à l'année précédente de 250 kCHF au total.

26. Résultat exceptionnel

Suite à l'introduction du nouveau système ERP et aux problèmes de transfert de données qui en ont découlé, diverses différences ont été corrigées dans le cadre de la clôture annuelle et comptabilisées dans le compte de résultat exceptionnel. Le poste le plus important, soit 152 kCHF, correspond à la correction de la réserve pour titres qui n'avait pas été comptabilisée correctement l'année précédente. Les autres produits sont des décomptabilisations d'ESR ainsi qu'une différence AVS de l'année précédente de 19 kCHF.

Autres informations

Rémunérations comités directeurs	2022 CHF	2021 CHF
Rémunération du Comité central	0	0
Rémunération de la direction	846'642	830'329

La rémunération comprend tous les coûts salariaux y afférents.

Honoraires organe de révision & comptabilité externalisée	2022 CHF	2021 CHF
Prestations de révision	18'571	14'500
Autres prestations	25'307	11'000
Prestations de comptabilité externalisées	161'460	0

Rapport de situation

Pour le rapport de la situation, il est renvoyé au rapport annuel 2022.



SPORT

Vous êtes la Loterie Romande



**JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, LA LOTERIE ROMANDE DISTRIBUE CHAQUE ANNÉE
100% DE SES BÉNÉFICES À L'ACTION SOCIALE, AU SPORT,
À LA CULTURE ET À L'ENVIRONNEMENT.**



Retrouvez tous les bénéficiaires



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée des délégués du Club Alpin Suisse CAS, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Club Alpin Suisse CAS (l'Association), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Comité central. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Comité central relatives aux Comptes Annuels

Le Comité central est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et sont conformes aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité central est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de



Tél. +41 32 654 96 96
www.bdo.ch
grenchen@bdo.ch

BDO SA
Dammstrasse 14
2540 Granges

présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité central a l'intention de liquider l'Association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité central.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Granges, le 9 mai 2023

BDO SA

Thomas Bigler

Expert-réviseur agréé

Laurence Gilliéron

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréée

Impressum

Editeur

Club Alpin Suisse CAS
Monbijoustrasse 61
Case postale
3000 Berne 14
info@sac-cas.ch
Tél. +41 31 370 18 18

Rédaction

Heidi Schwaiger, haslitext.ch

Photos

Hugo Vincent, hugovinentphotography.tumblr.com
David Schweizer, davidschweizer.ch
Elio Stettler
Ulrich Delang

Grafique

AMMARKT AG

Mise en page et production

rubmedia AG, Wabern
rubmedia.ch

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer

